

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Météo-France

Commissariat général au développement durable

**Décision n° GC 11 du 22 avril 2009 fixant au titre de l'année 2009, la composition du jury
pour le concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieur(e)s des travaux de la
météorologie**

NOR : DEVJ0919343S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le président-directeur général,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie, et notamment ses articles 7 et 8 ;

Vu l'arrêté du 1^{er} avril 1976 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme de l'examen professionnel pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu l'arrêté du 23 février 2000 relatif aux modalités du concours interne de recrutement des ingénieurs des travaux de la météorologie, modifié ;

Vu la décision du 22 décembre 2008 autorisant au titre de l'année 2009, l'ouverture d'un examen professionnel pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie,

Décide :

Article 1^{er}

Le jury du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie, ouvert par décision susvisée, est composé comme suit :

Président

M. Christophe BILLARD, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Vice-présidente

Mme Maryse DESROZIERS, ingénieure divisionnaire des travaux de la météorologie.

Membres

M. Emmanuel CELHAY, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie ;

Mme Marie-Noëlle BONNIFASSY, professeure certifiée ;

Mme Martine CREPIEUX, professeure certifiée ;

M. Walter DAMIN, professeur agrégé ;

M. Claude FISCHER, ingénieur en chef des ponts et chaussées ;

M. Arnaud MEQUIGON, ingénieur des travaux de la météorologie ;

Mme Hélène MIGUET, professeure certifiée ;

M. Vincent-Henri PEUCH, ingénieur en chef des ponts et chaussées ;

M. Mansour SAYAH, professeur agrégé ;

M. Hugo VANDEPUTTE, ingénieur des travaux de la météorologie.

Article 2

En cas d'empêchement du président, Mme Maryse DESROZIERS est désignée pour le remplacer.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 22 avril 2009.

Pour le président-directeur général
de Météo-France et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
Y. FERRY-DELETANG